

A2-2 ESPACES EXTERIEURS

Enjeux

Optimiser la ressource foncière par des formes adaptées au contexte urbain

Objectifs

Renforcer la présence du végétal et de l'eau dans les aménagements en accompagnement des constructions et des espaces publics (voirie, place, square).

Pourquoi ?

- La présence massive d'espaces verts de qualité est le corollaire des formes urbaines denses, par les respirations qu'ils introduisent dans le tissu de la ville-centre.
- Elle est également le garant d'une continuité des corridors floristiques et faunistiques nécessaires à la sauvegarde de la biodiversité en ville (cf. Urbanisme/ Patrimoine bâti).
- Le nombre, l'étendue et la qualité des espaces verts dans les aménagements (du jardin de «poche» au parc urbain en passant par les arbres d'alignements), permettent d'offrir aux habitants de la ville une alternative crédible aux ambiances périurbaines, tant pour les qualités visuelles qu'ils offrent, que pour les usages sociaux qu'ils permettent (promenade, détente sportive, jardinage...).
- Le renforcement de la végétation dans les espaces verts, associée à la présence de l'eau dans les aménagements, favorise l'abaissement des températures en périodes estivales, aussi bien sur l'espace public qu'à l'intérieur des îlots. Elle permet également une captation des poussières et du CO₂.
- L'installation d'arbres de haute tige limite les vis à vis ; celle de strates arborées et arbustives diminue l'impact des véhicules en stationnement.
- L'eau, lorsque le réseau hydrologique s'y prête, peut être valorisée de multiples façons pour devenir une source de rafraîchissement par évaporation. Elle peut également participer à la qualification des ambiances sonores et servir de masque à une nuisance routière.

Comment ?

Dans l'espace public

- En programmant dans le cadre de l'aménagement étudié, les espaces verts de type parc, square, promenade, mail, jardins familiaux, etc. qui compléteront la trame verte existante sur la ville et permettront à chaque habitant de disposer d'un espace de proximité.
- En réduisant l'emprise de la voirie et du stationnement (enterré ou en silo) au profit des espaces verts (cf. Urbanisme/ Formes urbaines).
- En systématisant les arbres d'alignement le long des voiries structurantes et des grandes aires de stationnement, tout en adaptant tailles et essences aux gabarits et aux ambiances paysagères souhaitées, et en limitant les gênes futures envers les riverains.
- En intégrant dans le projet paysager, le confort thermique procuré par l'ombrage des arbres, aux côtés des aspects visuels, olfactifs, sonores qui qualifient une atmosphère propre à chaque aménagement et évite la banalisation ou l'uniformité à l'échelle de la ville.
- En valorisant la présence de l'eau dans l'espace public lorsqu'elle est naturellement présente sur le site :
 - en accompagnant certaines voiries par un traitement en surface des eaux pluviales (noue, fossé, tranchée drainante, bassin de rétention paysager, canalette) (cf. Urbanisme/Cycle de l'eau), ce qui suppose une autre grammaire des délimitations (caniveau, trottoir...).

- en révélant la nappe subaffleurante, lorsqu'elle existe, par des écoulements en surface qui participent à la régulation des ambiances thermiques.
- en favorisant la programmation de jeux d'eaux alimentés par la nappe sur les places, squares, larges avenues... avec les moyens de la fontainerie moderne, imaginative et ludique pouvant aller jusqu'à la brumisation à grande échelle.

Dans l'espace privé

- Par un verdissement généreux des cœurs d'îlots qui améliore tout à la fois le microclimat, le filtrage des vis à vis et l'esthétique du lieu. Ce verdissement doit être conçu dans la perspective décrite fiche a1.2 Espaces naturels, Espaces paysagers, où l'on cherche à re-naturer les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité et optimiser leur entretien.
- En favorisant l'implantation de stationnement enterré sous l'emprise des constructions, afin de ne pas générer des terrasses stériles à plus ou moins long terme.
- En favorisant la création, dans le cadre des opérations de logements, de jardins partagés (potagers), confiés aux habitants par l'entremise du syndicat gestionnaire et pas forcément comme partie privative ou à plus grande échelle, de jardins familiaux confiés à une association spécialement créée dans ce but.
- En organisant la gestion des eaux pluviales des parcelles au plus près du cycle de l'eau (cf. Urbanisme/Cycle de l'eau) comme élément fondateur du traitement paysager.

Le saviez-vous ?

- La température dans le centre ville d'une agglomération est 3 à 5 C plus élevée en moyenne que dans les communes périurbaines, justifiant ainsi l'appellation «d'îlot de chaleur» des centres ville. L'été, l'effet est dû notamment à une présence plus importante du minéral qui stocke la chaleur (bâtiments, voirie,...). L'hiver, l'effet est dû à la déperdition thermique des bâtiments.
- Les brumisateurs utilisés à l'Exposition Universelle de Séville en 1992 dans les divers espaces d'exposition permettaient d'abaisser localement la température d'environ 7°C.
- Selon une étude anglaise, un platane situé en plein cœur de Londres, peut capturer jusqu'à 2936 grammes de particules en suspension, soit 212 mg/m² de feuillage. L'efficacité d'absorption dépend de l'essence, de la taille de l'arbre, ou encore de la densité de leur feuillage.
- Un couvert urbain boisé, relativement petit (28 ha) peut potentiellement retirer une demi tonne de particules polluantes de l'atmosphère locale, sur une période maximale d'une saison de croissance.

Aller plus loin...

- Fédération Nationale des Jardins Familiaux (FNJF) : www.jardins-familiaux.asso.fr
- Le jardin dans tous ses états: www.jardinons.com.
- Association des jardiniers de France : www.jardiniersdefrance.com
- Paysages en villes - Les Annales de la recherche urbaine 85 - PUCA.
- «Jardins partagés – utopie, écologie, conseils pratiques» F. Basset, L. Baudalet, A. Le Roy – Editions Terre Vivante 2008